

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE
DU DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL
SAMEDI 03 DECEMBRE 2022**



**Au siège de la Fédération Française de Football
87 boulevard de Grenelle – 75015 Paris**

Accueil des Clubs par le Président du District, Philippe SURMON et les Membres du Comité de Direction.

Assemblée Générale Ordinaire et Elective ouverte à 10h10.

Modalités du vote à venir sont données par la société LENI.

68 CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES :

PARIS UNIVERSITE CLUB (500025) ; CA PARIS 14 (500221) ; PARIS FC (500568) ; OP 15 (500643) ; PARIS ALESIA (500699) ; ESPERANCE PARIS 19^{ème} (500828) ; CHAMPIONNET SP. PARIS (511117) ; CAMILIENNE SP (511261) ; CENTRE PARIS AS (514389) ; MONTMARTRE S. PARIS O. (516449) ; PITRAY OLIER JSC (516516) ; ESP. PARISIENNE S. (521046) ; PARIS XI US (522471) ; PARIS 13 ATLETICO (523264) ; LA SALESIEENNE PARIS (523420) ; NICOLAITE CHAILLOT (523872) ; SEIZIEME ES (525523) ; ESC DU XV^{ème} (526713) ; ST CHARLES O. PARIS (527088) ; HOMENETMEN France AS PARIS (532502) ; CENTRE FORMATION DE PARIS (536996) ; CAISSE AUTONOME NLE MINES AS (537156) ; ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR (537678) ; CASTENHEIRA PARIS AS (539506) ; MINHOTOS GS OS (539951) ; ANTILLAIS PARIS 19^{ème} FC (540531) ; SPORTING CP (540531) ; MAARIFIENNE AS (544299) ; BUTTES CHAUMONT SP C. (545446) ; CENT SEIZE 17EME AS (545547) ; LES ENFANTS DE PASSY (545692) ; PETITS ANGES PARIS ES (546466) ; COURONNES OFC (548744) ; SOLITAIRES PARIS EST FC (550005) ; FUTSAL PARIS XV (550593) ; POUCHET PARIS XVII CS (551469) ; PARIS 15 AC (551508) ; AS DE PARIS (551831) ; ESPACE JEUNES CHARLES HERMITE (551863) ; ENTENTE SPORTIVE PARIS XIII (551989) ; RC PARIS 10 (552646) ; PARIS ACASA FUTSAL (552779) ; PARIS SPORT CULTURE (553181) ; GOUTTE D'OR FC (560131) ; PARIS ELITE FUTSAL (560132) ; TROPS FC (560687) ; ASSO SPORTIVE DES ESPOIRS DU GRAND PARIS (560736) ; ES PARISIENNE 18 FUTSAL (560865) ; DANUBE FC PARIS 19 (560965) ; CITE ROUGE 19 FUTSAL (560969) ; INTERNATIONAL PARIS CF (561004) ; ETOILE SPORTIVE PARIS (561008) ; MACCABI PARIS METROPOLE (563601) ; 13^{ème} FAUTES (564276) ; VUE D'ENSEMBLE (580632) ; MENILMONTANT FC 1871 (580887) ; ACADEMIE FOOTBALL PARIS 18 (581402) ; MINIS AND MAXIS (581791) ; JA DE MONTRouGE (581791) ; CLUB POPULAIRE SPORTIF DU DIXIEME (581994) ; LE TIR AS CERCLE DU BOIS DE BOULOGNE (590125) ; CHEMINOTS A. PARIS NORD (602882) ; PARIS ARC EN CIEL FC (747898) ; BAGATELLE OL. (845131) ; SOCRATES CLUB A. (846975) ; SPORT O SOLIDAIRE (848816) ; LES LIONS DE MENILMONTANT (850155) ; SUPERNOVA FC (860123).

Ouverture de l'Assemblée

10h10 : M. Philippe SUMON déclare l'Assemblée Générale ouverte le quorum ayant été atteint :

- Nombre de clubs devant composer l'Assemblée : **148**
- Nombre de voix devant composer l'Assemblée : **1286**
- Nombre de clubs présents ou représentés : **68 (soit 46%)**
- Nombre de voix présentes et représentées : **1100 (soit 85%)**

Intervention de M. Gilles POSTERNAK, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales afin de présenter les différents votes et la candidature de M. Fred VENTURA à l'élection comme membre du Comité Directeur.

M. Gilles POSTERNAK indique que le vote s'effectuera à la majorité des suffrages valablement exprimés. Les votes nuls et les votes blancs ne sont pas comptabilisés dans les suffrages exprimés.

Remerciements aux Personnalités présentes qui nous font l'honneur d'être parmi nous :

- Monsieur Karim ZIADY, conseiller chargé des sports de proximité auprès de M. Pierre RABADAN, Maire adjoint chargé des Sports de la Ville de Paris,
- Monsieur Jean VUILLERMOZ,
- Monsieur Cédric ELISABETH,

Allocution du Président Philippe SURMON :

« Mesdames, Messieurs, chers amis

Je tiens à remercier la fédération d'avoir mis à notre disposition cette très sympathique salle.

Je tiens à saluer et à remercier pour sa présence Monsieur Karim Ziady, délégué aux sports de proximité auprès de Monsieur Pierre Rabadan Maire adjoint chargé des sports de la Ville de Paris

Je salue également la présence de Cédric Elisabeth

Je remercie également les représentants de tous les clubs qui ont fait l'effort d'être présents.

Nous sommes réunis en assemblée pour vous faire part de ce qui s'est passé durant la saison 2021/2022 qui est notre première saison officielle. Je laisserai à notre secrétaire général le soin de vous faire un rappel des grands épisodes de cette saison.

Pour ma part, j'irai un peu plus loin pour vous faire un point où nous en sommes à ce jour.

Cela n'a pas toujours été simple de faire réaliser à tous les clubs parisiens venant du 92, du 93 et du 94, les rouages administratifs, financiers, et sportifs du nouveau district.

Sur le plan sportif, nous avons récupéré les clubs parisiens de ces 3 districts avec des niveaux et des références règlementaires différents.

Je pense que nous pouvons être fier du travail accompli par nos salariés que je remercie pour leur investissement ainsi que tous nos commissaires bénévoles qui consacrent une soirée par semaine à leur mission .

Nous avons terminé la saison dernière avec un peu plus de 26 000 licenciés répartis dans 150 clubs et nous pourrions faire mieux si nos clubs n'étaient pas limités par manque d'installations.

Nous allons avoir, après validation des 25 reçus aux 2 dernières Formation initiale d'arbitre, environ 160 arbitres (ce qui est encore trop peu) . Je profite de cette assemblée pour rappeler à ces derniers que nous comptons sur eux et que nous espérons que l'absentéisme même avisé va baisser.

Nous ne sommes pas encore au top pour tout, mais ça fonctionne, et nous continuons à nous améliorer avec par exemple avec l'embauche d'un nouveau salarié administratif. Il prendra ses fonctions début janvier.

Je vous rappelle que l'une de nos missions principales est de vous aider à structurer vos clubs, alors n'hésitez pas à nous remonter vos problèmes. Je ne vous dis pas que nous arriverons à les régler tous, mais nous vous aiderons au maximum de nos possibilités.

Rappel pour nous éviter de vous pénaliser, ce qui n'est absolument pas notre raison d'être.

Trop de matchs ne sont pas couverts par la Feuille de Match Informatisée (15% d'utilisation de la FMI en football d'animation et 80% d'utilisation en Foot à 11).

Si vous rencontrez des difficultés pour la FMI le jour du match, vous DEVEZ faire une Feuille de Match papier. Je vous rappelle que la Feuille de Match est le procès-verbal de la rencontre.

-Également, si vous pensez que vos dirigeants ont besoin d'une formation pour la FMI, dites-le nous, on est prêt à en organiser.

Je vais aborder maintenant le problème des terrains.

Il FAUT que tous les clubs mettent du leur. Nous savons que les terrains intra-muros sont surchargés le dimanche et nous nous devons de trouver des solutions.

IL nous faut donc trouver des créneaux (samedi soir, dimanche midi...).

En juin, nous avons décidé de modifier les plateaux horaires pour les D1 et D2 à savoir pouvoir jouer le samedi soir et commencer des matches de jeunes à 11 heures et j'espère que nous généraliserons la saison prochaine.

Il faut vraiment que l'on continue à réfléchir à ce problème d'optimisation des heures d'utilisation possible des terrains.

Je profite de ce moment pour remercier Messieurs Guidir et Lobau de la DJS pour leur patience dans l'attribution des créneaux.

Puisque nous en sommes aux problèmes des terrains, nous ne manquons jamais de rappeler à la ville de Paris notre grand projet de réhabilitation des plaines de jeu (Pershing, Polygone de Vincennes et Bagatelle) seules solutions pour donner un peu d'air à notre football parisien.

Ce projet commence à faire sa place dans les réflexions des Ediles parisiens.

Nous pouvons espérer que ce projet verra le jour en 2023. (2 terrains à la Faluère)

A l'ouest nous nous sommes positionnés pour accompagner un projet sur l'île de Puteaux dans le cadre d'une délégation de service de la ville.

Si ce projet est retenu par la Ville nous gérerions les 4 terrains de grand jeu (3 de foot + 1 de rugby) qui seraient transformés en synthétique pour septembre 2023.

Nous essayons de développer parallèlement à nos missions fédérales des actions sociétales.

Journée de la solidarité,

Mise en place de séances d'entraînement pour les footballeurs handicapés,

Animation dans les hôpitaux pour enfants

Collecte dans les écoles de foot des clubs à destination «des restos du cœur »

Vous avez dû recevoir dans les boites mail de votre club le projet d'association avec les resto du cœur pour une collecte dans les écoles de foot des clubs parisiens.

Cette collecte de denrées non périssables aura lieu le 8 décembre dans tous les clubs parisiens qui veulent s'associer au projet solidaire.

A partir du 9 décembre le District récupérera toutes les collectes et les remettra aux restos du cœur

Pour terminer, je déplore toujours le manque de sérieux de certains, et du manque de compréhension de nos clubs dans nos activités. Ces derniers pensent à tort que nous sommes toujours une amicale sans pouvoir disciplinaire et qu'ils peuvent faire n'importe quoi.

Ils se trompent, les contraintes financières et sportives existent règlementairement dans les textes et il serait dommage que nous soyons amenés à les appliquer trop souvent.

A la veille des fêtes de fin d'année, je souhaite à toutes vos équipes de disputer de bons championnats dans un climat calme et serein, car le foot, notre passion, doit à notre niveau avant tout rester un jeu.

A vous les dirigeants, éducateurs, arbitres, commissaires, membres du Comité Directeur, et les salariés que je remercie à nouveau, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Allez les bleus, allez la France.

Je vous remercie de votre attention. »

Intervention de Monsieur Karim ZIADY :

M. Karim ZIADY, sur invitation du Président Philippe SURMON remercie le Président, le CD et les clubs Parisiens pour la mise en place du District,

« Je remercie le district de Paris de football pour son invitation, car d'autres comités ne le font pas. Je ne vous apprend rien en disant que le football est le sport le plus pratiqué à Paris avec le tennis et le golf.

Je voulais faire un point d'une façon général avec la ville de Paris, et actuellement nous avons une excellente relation avec le district de Paris, et il faut que cela continue comme cela.

Le district est un des rares comités à Paris à être exemplaire dans plusieurs sujets : le développement de l'handisport, le développement de la pratique féminine, le développement de l'e-sport, la prévention des violences sexuelles et sexistes dans le sport.

Notre objectif politique est que chaque éducateur ait une formation concernant les violences sexuelles et sexistes dans le sport. Dans plusieurs pays européens, cette formation est obligatoire et sans celle-ci, le club ne touche pas de subvention.

Concernant les terrains, vous connaissez tout comme moi, le problème de foncier que la Ville de Paris rencontre mais ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de solution :

-rénover un maximum de terrains

-classer un maximum d'installations

-rénover des terrains du bois de Vincennes, à partir de septembre 2023, un terrain refait à neuf à la Faluère, qui sera pour le district (formations) et chaque année en refaire 2 ou 3 en gazon naturel.

Il est difficile de reloger les clubs qui avaient des terrains dans le 18^{ème} et le 20^{ème} arrondissement (travaux, fermetures), et pour certains, nous sommes obligés de les replacer sur les parcs interdépartementaux de Bobigny et du Val de Marne.

On sait très bien que cela est très compliqué pour les petites catégories, car il est difficile de les déplacer mais lorsqu'on reloge un club, on n'est pas dans la capacité à 100% de leur donner les mêmes créneaux que les saisons dernières.

Il faut que dans les clubs parisiens de football, il y ait plus de solidarité.

Dans d'autres sports, lorsqu'une installation est fermée les clubs entre eux, sans passer par les instances, s'organisent pour répartir les créneaux et trouver des solutions.

Il y a un autre sujet que je voulais aborder, mais je sais qu'il ne fait pas plaisir à entendre.

Cela est partagé par les maires d'arrondissement, et cela concerne le nombre de clubs.

Il y a des arrondissements de Paris, où il y a 2/3 terrains avec 8 clubs et cela n'est pas tenable.

Il y a beaucoup trop de clubs.

On vous invite dans certains arrondissements à faire des fusions.

Tous les jours, on reçoit une demande pour créer un nouveau club. On prévient le district et le nouveau club doit garantir d'avoir un créneau pour pouvoir être créé.

Je remercie aussi le district qui est à la pointe sur l'animation sportive dans le cadre des Jeux Olympiques ou des Evénements exceptionnels.

Ce sont souvent des animations qui se font dans l'urgence et le district et les clubs de football répondent toujours présents.

Sur le football féminin, les résultats sont très bons. Sur la feuille de route que m'avait donné la Maire de Paris, il fallait absolument que l'on soit meilleur la dessus et que l'on se développe.

Je remercie les équipes du district.

Je n'ai pas abordé tous les sujets mais je reste disponible à la fin de cette AG.

Je vous remercie de m'avoir invité. »

M. Philippe SURMON passe à l'ordre du jour et aux différents votes,

Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale :

Vote pour l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 novembre 2021 :

- Nombre de suffrages exprimés : 952 voix
 - o Pour : 920 voix (96,64%)
 - o Contre : 32 voix (3,36%)

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 novembre 2021 est adopté.

Présentation du rapport moral et d'activité pour la saison 2021/2022 :

Rapporteur : M. André-Paul TROUDART, Secrétaire Général :

« Mesdames et Messieurs,

Dès son élection lors de l'AG du 29 avril 2021, le Comité Directeur du District Parisien de Football a été confronté à toutes sortes de vicissitudes et l'obstination de tous a été nécessaire pour atteindre un résultat très satisfaisant à l'issue de la saison 2021-2022.

Le COVID 19, dont on sortait péniblement a fait beaucoup de mal au monde du football. La reprise de toutes les compétitions s'est faite sous la couverture d'un règlement drastique émanant du Comité Exécutif de la FFF.

Et pourtant, cette saison 2021/2022, chargée en évènements de toute nature, a été plutôt une saison réussie.

Ella a été le fruit d'un travail auquel ont été associés membres du Comité Directeur, commissaires, arbitres, salariés d'une part et les Clubs, leurs dirigeants et licenciés d'autre part.

Les objectifs fixés ont été menés à bien tels que les répartitions des taches au sein du Comité Directeur et des diverses Commissions, l'embauche et la mise en place du personnel permanent, choix de l'équipementier, la gestion des compétitions, la recherche de partenaires, ... Et plusieurs Clubs ont vu certaines de leurs équipes accéder en Ligue.

Le District veut grandir. Ses Clubs aussi. Plus de Clubs, plus de licenciés avec un accroissement souhaité du nombre de pratiquantes et de pratiquants. Pour cela il a besoin de l'assistance des Instances sportives (FFF, LFA, LPIFF) et étatiques (municipalité, région).

Le District Parisien de Football est certainement un des seuls districts de France à payer un loyer aussi cher et être sans cesse à la recherche de mètres carrés pour assurer des formations de cadres (Arbitres, Educateurs délégués officiels et dirigeants bénévoles, etc....) et effectuer ses sélections.

Ainsi, le District deviendra un rouage important dans le dispositif sportif du football francilien.

Je vous remercie pour votre écoute et vous invite à revivre le chemin accompli au travers des comptes-rendus et des statistiques des différentes Commissions dans notre rapport d'activité.»

Vote pour l'approbation du rapport moral et d'activité saison 2021/2022 :

Nombre de suffrages exprimés : 971 voix

- Pour : 921 voix (94,85%)
- Contre : 50 voix (5,15%)

Le rapport moral et d'activité 2021/2021 du District de Paris est adopté.

Présentation du rapport financier et affectation du résultat au 30 juin 2022 :

Rapporteur : M. Francis MARTIN, Trésorier Général :

« Nous rappellerons que l'exercice comptable est établi du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022. C'est ce qui correspond à la première année de fonctionnement du district.

Pour rappel, le premier exercice avait été établi sur 5 mois, du 1^{er} février 2021 au 30 juin 2021.

Cet exercice comptable a été validé lors du Comité Directeur du district le 10/11/2022.

Ne sachant pas très bien où nous en étions en matière de gestion, on s'est efforcé à être le plus rigoureux possible sur les dépenses.

Nous étions en sous effectif, et je tenais à remercier tout le personnel autour de notre Directeur Administratif, Marc VINCENTI qui a fait le mieux possible pour que tout fonctionne bien au niveau du district.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent de 97847 euros contre un résultat de 0 pour l'exercice précédent et les produits d'exploitation sont de 600076 euros contre 88962 euros toujours pour l'exercice précédent.

Les détails de ces sommes peuvent être consultés à la page 7 du rapport financier.

Pour votre information, à titre de recettes, nous avons reçu :

- la subvention de la Ville de Paris de 100000 euros
- la part sur les licences d'un montant de 147000 euros
- la part sur les objectifs d'un montant de 66000 euros
- l'ANS de 26000 euros
- les recettes administratives (amendes, discipline, engagements, réclamations, réserves, appels, et etc...)

Les charges d'exploitation sont de 535830 euros contre 88962 euros pour l'exercice précédent. Vous pouvez voir les détails à la page 8 du rapport financier.

Ces augmentations sont dues qu'à l'exercice précédent, cela correspondait à la mise en place du district alors que les comptes 2021/2022 correspond à une année de fonctionnement normal.

Les charges les plus importantes sont :

-le loyer du siège social d'a peu près 150000 euros

-les salaires d'un peu plus de 200000 euros

Le résultat d'exploitation a un excédent de 64247 euros, le corrigé du résultat exceptionnel est positif de 33600 euros qui correspond à l'amortissement de subvention d'investissement pour 10100 euros, et de dons privés de 25000 euros.

Le résultat de l'exercice est donc en excédent de 97847 euros.

Les comptes du bilan n'appellent pas d'observation particulière.

Le Comité Directeur vous propose d'affecter le résultat bénéficiaire de 97847 euros au compte Fonds Associatif.

Cette affectation amènera les fonds propres de l'association à 230785 euros.

Intervention de M. Angel PINAR, commissaire aux comptes :

« Ne soyez pas étonné de ces variations erratiques de ces résultats. Le premier exercice est à 0, on n'a pas fait grand-chose, c'était une année tronquée. Le deuxième exercice est plein mais en réalité, il y a un paquet de réglages de gestion qui ne sont pas terminés.

Je peux vous informer que le district ne fera pas des excédents de 100000 euros tous les ans.

Le troisième exercice sera plus normatif. »

Le Commissaire aux Comptes nous fait une synthèse de ses rapports et conclut :

« Les comptes sont réguliers et sincères et donne une image fidèle du bilan et de la situation patrimoniale du district à la fin de l'exercice.»

Vote pour l'approbation du rapport financier au 30 juin 2022 :

- Nombre de suffrages exprimés : 973 voix
 - o Pour : 936 voix (96,20%)
 - o Contre : 37 voix (3,80%)

Le rapport Financier au 30 juin 2022 du District de Paris est adopté, quitus est donc donné au Président et au Trésorier Général.

Présentation du budget prévisionnel 2022/2023 :

Rapporteur : M. Francis MARTIN (Trésorier Général)

« Concernant le budget prévisionnel de l'exercice 2022/2023, ce budget est équilibré à hauteur de 622500 euros avec léger excédent de 51000 euros.

Il n'y a pas de gros changement si ce n'est que le loyer et les salaires représentent les charges les plus importantes.

A partir de janvier, nous avons un 6^{ème} salarié qui va étoffer l'équipe des permanents du district, et qui va donc augmenter les charges salariales mais qui va être compenser par la baisse d'achat de matériel et d'équipements.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.»

Vote pour l'approbation du Budget prévisionnel 2022/2023 :

- Nombre de suffrages exprimés : 971 voix
 - o Pour : 964 voix (99,28%)
 - o Contre : 7 voix (0,72%)

Le Budget prévisionnel du District de Paris est adopté.

Présentation d'un candidat d'un poste vacant au Comité Directeur :

Il s'agit de **M. Fred VENTURA**.

Vote pour le membre du CD pour la période 2021-2024

- Nombre de suffrages exprimés : 914 voix
 - o Pour : 823 voix (soit 90,04%)
 - o Contre : 91 voix (soit 9,96%)

M. Fred VENTURA est élu.

Félicitations adressées au nouvel élu.

M. Philippe SURMON, Président du District Parisien appelle M. Anthony FOURNIER, CTD PPF du district à l'estrade,

Intervention de M. Anthony FOURNIER présentant ses axes de travail pour la saison 2021/2022 :

« Tout d'abord avant d'aborder les points, et je vous le promets ce ne sera pas long, je tenais à souhaiter la bienvenue à Manon et vous dire qu'on a de la chance d'avoir une telle CTD DAP au district.

J'espère que vous aurez autant de bienveillance qu'avec moi.

Tout n'a pas été parfait mais comme je vous l'ai dit l'année dernière, nous travaillons et nous avançons.

Sur les critères et les challenges de la saison dernière, tout s'est plutôt bien passé même si il y eu quelques bugs au niveau des engagements. Cette année, on est parti sur une autre version et avec une commission de football d'animation dynamique et qui sera à votre écoute et qui gèrera tout cela.

Il est important d'utiliser la FMI, et je vous demande de le rappeler à vos éducateurs car cela nous permet de faire un meilleur suivi du nombre de matchs dans notre district.

Concernant le foot loisir, cela dépend de ce que vous voulez faire dans vos clubs mais je sais que c'est compliqué au niveau des créneaux. Le sport pour tous est important, et créer des sections loisirs dans vos clubs ça peut être une solution. Je vous rappelle qu'une section loisirs c'est un seul créneau et 10 licenciés.

Au niveau des formations, on a fait le choix l'année dernière de les dispenser pendant les vacances scolaires souvent au district mais des clubs comme Pouchet, ACP 15 et le PFC nous ont accueilli. Si votre club souhaite accueillir une formation sur ses installations, n'hésitez pas à contacter le service technique.

Concernant le PPF, le Plan de Performance Fédéral, dont je suis en charge depuis peu, c'est tout ce qui est détection. Nous avons le projet de créer des centres de perfectionnement.

Concernant la structuration des clubs et les labels, je vous rappelle dans un premier temps que pour déposer un dossier Label c'est avant le 15 décembre. Même s'il n'est pas complet, ce n'est pas grave, il faut que vous le déposiez quand même. Du moment que vous candidatez, on vous aidera avec Manon à construire votre dossier afin d'obtenir le niveau que vous méritez.

Pour conclure, je sais qu'on n'a pas inventé le football au district mais par contre on a le droit d'être innovant, et les clubs du district parisiens sont bons dans ce domaine. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous solliciter, il y a Manon et Euloge pour vous accompagner.»

M. Philippe SURMON, Président du District de Paris demande à M. Jean VUILLERMOZ de venir à l'estrade afin de présenter l'association Profession Sport et Loisirs Francilien, et ensuite les représentants de cette dernière présenteront l'association.

M. Jean VUILLERMOZ prône le sérieux et la qualité de l'association Profession Sport et Loisirs Francilien.

Il explique que le but principal de cette association est de s'occuper des éducateurs sportifs.

M. Jean VUILLERMOZ passe ensuite la parole aux deux représentants de « Profession Sport et Loisirs Francilien ».

Intervention de Messieurs Jonathan POUILLE et Théo GAILLARD, représentants de l'association Profession Sport et Loisirs Francilien :

Ces derniers présentent aux clubs présents leurs actions auprès des associations employeuses.

La grande ligne de cette association est de mutualiser les éducateurs sportifs et de les proposer ensuite aux clubs.

L'association s'est aperçue que beaucoup de clubs étaient dans le flou sur les questions contractuelles.

Face à ce constat, l'association propose plusieurs services au niveau des clubs.

Le premier service est le PSL Staff, dont le but est de faire un groupement d'employeurs (de clubs) afin de partager des salariés.

Les avantages sont :

- Un CDI pour la personne et de tendre au maximum en plein temps (fidélisation)
- Juridiquement, le club n'est pas l'employeur
- De rejoindre un réseau d'adhérents (plus de 500 actuellement)

L'association ensuite refacture au club ce que le salarié lui coûte.

Le deuxième service est le PSL Paie, dont le but est de s'occuper des bulletins de paie et des déclarations sociales. L'association accompagne également le club sur les démarches pour embaucher et sur la rédaction des contrats de travail.

L'avantage est que nos tarifs sont moins élevés qu'un cabinet comptable (17 euros par salarié et par mois).

Ensuite, M. Philippe SURMON, Président du District de Paris appelle les représentants du Crédit Mutuel à rejoindre l'estrade.

Intervention de Monsieur Jean-Pierre PORTAL, représentant du Crédit Mutuel :

Il présente deux produits :

- le Pay Asso :

Le Pay Asso permet à chacun d'accéder à sa page de paiement sécurisée et de s'identifier pour :

- régler les cotisations et les frais d'adhésion, joindre des documents du type certificat médical
- s'inscrire à une manifestation
- percevoir des dons et générer des reçus fiscaux au titre de l'impôt sur le revenu
- acheter des articles en ligne, à retirer sur votre lieu d'activité

C'est une solution gratuite.

- Le Multi Asso :

Une assurance multirisques qui est à destination des clubs avec plusieurs options.

Il présente également l'offre 50/50 :

- 50 € offerts pour votre association chaque fois qu'un licencié ou adhérent fait valoir son avantage et devient client du Crédit Mutuel.
- 50 € remboursés sur la licence ou cotisation annuelle du licencié ou adhérent.

Questions posées par les clubs:

Le club de PARIS XV FUTSAL, par courriel du 25/11/2022 a posé plusieurs questions :

Question d'ordre général :

1- La Fédération et la LFP autorise depuis cette saison une numérotation libre de 1 à 99, nous souhaiterions que le District l'autorise également.

Cette autorisation permettrait au club une logistique plus simple (plus de lavage, plus de simplicité pour les éducateurs pour se déplacer avec des tenues mais également de responsabiliser les jeunes des clubs sur leur équipement.

Réponse : Nous ne sommes pas contre et nous allons le mettre à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur du District.

Questions sur l'arbitrage :

2- Un arbitre peut-il officier dans la même division ou la même poule que le club qu'il représente ?

Réponse : Oui il peut arbitrer dans la division de son club. A charge au désignateur de ne pas le mettre sur des rencontres où il pourrait influencer.

3- Un formateur de la CDA du District peut-il arbitrer dans les compétitions du District ? « être juge et partie » est-ce autorisé ?

Réponse : Oui le formateur peut arbitrer dans son District mais uniquement en foot diversifié, pas le dimanche après-midi où il va côtoyer des arbitres qu'ils risquent d'observer. Il n'y a pas de règlement qui notifie cela mais c'est plutôt au niveau de l'éthique.

L'ordre du jour étant épuisé, les convives sont invités au pot de l'amitié.

Clôture de l'Assemblée Générale à 12:12.

**Philippe SURMON,
Président**

**André-Paul TROUDART,
Secrétaire Général**